

"J'APPRENDS À NAGER"



C'EST QUOI ?

Un stage d'apprentissage de natation - durée 10 jours.
Les séances sont collectives (10 enfants maximum).

POUR QUI ?

Les enfants de 7 à 12 ans ne sachant pas nager.

COMMENT ?

Les inscriptions ont lieu à l'accueil de la piscine, un mois avant le début du stage.
Le règlement s'effectue à l'inscription (aide C.E. à prévoir).

QUAND ?

Du lundi au vendredi, 10 cours pendant 2 semaines, durant les vacances scolaires.
Séance de 45 minutes.

Remarque :

L'inscription au stage n'est validée définitivement qu'au moment du règlement.

Informations complémentaires auprès de l'accueil

